

Union Nationale des Ecrivains de France  
62, boulevard St Germain  
75005 Paris

*Le Président*

Madame Hélène Carrère d'Encausse  
Secrétaire perpétuel de l'Académie française  
23, Quai de Conti  
75006 Paris

Paris, ce 8 novembre 2017

*Réf. Mes deux précédentes lettres de candidature des 19 octobre 2016 et 14 février 2017.*

Objet : ma candidature à la succession du fauteuil de M. René Girard (F 37)

Madame le Secrétaire perpétuel,

« LA RENAISSANCE OU LA MORT ! » À l'heure de tous les périls, quel autre défi tout candidat au fauteuil de René Girard, l'auteur de la violence, de la mort et du sacré, pourrait-il invoquer, Madame le Secrétaire perpétuel, pour satisfaire à votre demande qu'il n'« *y manque [ni] l'éclat [ni] une certaine passion<sup>1</sup>* » ? Puisque ce 26 octobre 2017, vous venez, en effet, de lancer ce « *cri d'alarme<sup>2</sup>* » sans appel devant désormais s'imposer à tous ceux « *qui veulent démontrer la légitimité de leur candidature<sup>3</sup>* » : « *la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui redevable devant les générations futures<sup>4</sup>.*»

MADAME, permettez-moi de me prévaloir des encouragements reçus du monde entier, tout particulièrement du Québec, croyant voir dans votre « *cri d'alarme* » devant le « *péril mortel* » menaçant notre langue, l'aboutissement du rôle de « *lanceur d'alerte* » sur la « *problématique de survie de la langue française et de l'Académie<sup>5</sup>* » que, sous l'égide de Philippe Beaussant, j'ai mis à votre service en conclusion de ma lettre de candidature du 20 mai 2014.

MADAME, permettez-moi, de vous rappeler le premier « *attendu* » de cette lettre hélas prémonitoire : « *La langue française, l'Académie et la France, se meurent aujourd'hui, Madame, mais que faites-vous, Mesdames et Messieurs les Immortels, pour les sauver ? Que faisons-nous tous ? Que fait l'illustre Compagnie pour conjurer le mal, et renouer avec la prodigieuse épopée de la langue française qui – à partir de l'invention d'une petite société, infime par le nombre mais démesurée par l'ambition de sa devise, "À l'immortalité", ses statuts lui conférant sa mission de juridiction suprême en matière de langue, le symbole souverain de son épée, son droit de harangue, et la protection directe du chef de l'Etat – a conquis le monde, non par la force des armes mais par celle de l'esprit : en se hissant au premier rang de langue diplomatique, en 1714 ; pour se faire reconnaître enfin, dès 1784, à l'Académie de Berlin, avec*

<sup>1</sup> « Préface Hélène Carrère d'Encausse », in *LETTRES à l'Académie française*, Christophe Carlier, Ed. Les arènes, 2010, p. 8.

<sup>2</sup> Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive », du 26 octobre 2017.

<sup>3</sup> « Préface Hélène Carrère d'Encausse », op. cité, p. 8.

<sup>4</sup> Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive », op. cité.

*Rivarol, langue unique de l'ordre logique et de l'Universalité, langue de l'Europe des Lumières et du "monde français"<sup>6</sup> ! »*

MADAME, permettez-moi aussi de souligner l'insistance croissante avec laquelle je n'ai cessé de pointer la « *situation dramatique du français en péril de mort*<sup>7</sup> » dans mes Tribunes, interventions télévisées et dernières lettres de candidatures, tout particulièrement celles-ci :

- 1) Ma première lettre de candidature du 19 octobre 2016, au fauteuil de M. René Girard, révélant « *Le dernier message de combat* » de Philippe Beaussant, son Plan de bataille « *À la reconquête de la langue française !* » « *Pour réarmer l'Académie française, le nécessaire retour aux sources* », « *Le secret d'immortalité du français* » permettant « *d'inverser la course à l'abîme du mal français* » et d'y « *porter remède* » ;
- 2) Ma tribune du 17 novembre 2016 : « *Académie française : le débat interdit !* », s'interrogeant « *sur l'absence de débat pour la prochaine élection à l'Académie française. En pleine descente aux abîmes du français, celle-ci doit faire le choix d'un défenseur de la langue française.* »
- 3) La saisine UNIEF du 14 janvier 2017 sur la « *mise à mort de la langue française* », accompagnée du Procès en justice et de la pétition de mobilisation contre la haute trahison du français aux JO-Paris 2024 et à l'école ; et suivie de ma « *Lettre ouverte du 16 avril 2017 aux candidats à la Présidence de la République française sur la haute trahison de la langue française aux élections 2017* » ;
- 4) Ma deuxième lettre de candidature du 14 février 2017 au fauteuil de M. René Girard en appelant à la mobilisation : « *In fine*, pour la langue française, l'Académie et la France "*première puissance culturelle au monde*" (Kennedy), en péril de mort, le moment est venu de faire l' "*Union sacrée*" de tous. C'est du victorieux Appel solennel "*À la reconquête de la langue française*", que vous avez lancé que dépend désormais notre bien le plus précieux, celui auquel sont suspendus tous les autres et sans lequel il ne saurait y avoir d'avenir pour le Verbe et l'Esprit, encore moins pour l'Immortalité de la langue de l'Universalité et de l'Intelligence de notre Civilisation. » .

MADAME, cette révélation de « *mise à mort de la langue française* », c'est la vôtre ! La démonstration de l'existence d'un véritable plan ourdi « *dans le plus grand secret*<sup>8</sup> » de « *mise à mort de la langue française* » – faite sous l'égide de l'académicien Philippe Beaussant – n'est, en effet, que la conclusion des propres déclarations de l'Académie française déroulées depuis celle du 6 avril 2000 : « *Sur le recul des études littéraires* ». Elle livre la réponse à la question que pose la Déclaration de l'Académie sur l'écriture dite « *inclusive* » : « *On voit mal quel est l'objectif poursuivi* » ? Cette « *aberration* » particulière que vous qualifiez de « *péril mortel* » prend, en effet, tout son sens dans la grande vision d'ensemble que vous avez dévoilée : depuis votre premier constat établissant que l'école a fait de « *la langue et la littérature elles-mêmes ainsi que les exercices qui en sont les instruments d'étude (...) les ennemis à détruire*<sup>9</sup> », jusqu'à votre dernier « *cri d'alarme* » sur le « *péril mortel* » de l'écriture « *inclusive* », en vérité « *exclusive*<sup>10</sup> » ! Ce but ultime n'a plus rien de mystérieux : c'est « *la mort de la langue*

<sup>5</sup> Cf. En conclusion de ma première lettre de candidature, du 20 mai 2014, au fauteuil de M. François Jacob, p. 5.

<sup>6</sup> « *Discours sur l'Universalité de la langue française* » de Rivarol couronné, le 3 juin 1784, par l'Académie royale des sciences de Prusse et qui fit toute la gloire de ce fils d'aubergiste d'origine italienne ayant francisé son nom *Rivaroli*.

<sup>7</sup> Lettre de candidature du 19 octobre 2016 au fauteuil de M. René Girard, p. 4.

*française* » elle-même ! D'ailleurs auriez-vous, vous-même, songé à lancer ce « *cri d'alarme* » sans précédent si vous n'aviez eu en tête le film du plan de mise à mort de notre langue se déroulant inexorablement à vos yeux depuis votre élection du 21 octobre 1999 !

MADAME, c'est une Révolution ! En lançant son « *cri d'alarme* » contre le « *péril mortel* » menaçant la langue française, l'Académie vient de franchir le Rubicon. Son pouvoir souverain est clair : « *Juge du langage, telle est l'Académie par essence et en Droit* », comme l'a inscrit dans le marbre votre prédécesseur Maurice Druon. En statuant souverainement que « *la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui redevable devant les générations futures*<sup>11</sup> », l'Académie a fait du salut de la langue française la grande cause nationale et internationale des années à venir ; elle a déclaré 2017 l'an 1 de la Reconquête, appelée de ses vœux par Philippe Beaussant ; elle s'en est faite le fer de lance !

MADAME, en ayant franchi le Rubicon, séparant les deux hypothèses possibles « *Non pas déclin naturel mais guerre délibérée*<sup>12</sup> » à la langue française, vous avez courageusement franchi le pas que tous les amoureux de la langue française attendaient ! Dès lors, vous ne sauriez plus être ce Secrétaire perpétuel qui accompagnerait la langue française et donc l'Académie jusqu'à sa dernière demeure ; mais bien celle qui, ayant instruit depuis le 6 avril 2000 jusqu'à son terme, le dossier de « *mise à mort de la langue française* », inscrira son nom dans l'Histoire de l'Académie comme l'initiatrice de l'ultime combat de Renaissance de notre langue, fidèle à la plus prestigieuse Institution vouée à la défense de notre Civilisation de l'Universel.

LA « MISE EN GARDE » de l'Académie française à « *notre nation* » vaut donc « *Déclaration d'état d'urgence* » s'imposant désormais à tous et, en l'espèce, au déroulement de la prochaine élection du 14 décembre 2017, la première manifestation d'éclat suivant sa proclamation historique consacrant le bien fondé du « *dernier message de combat* » de Philippe Beaussant et de son Plan de bataille. « *Salus populi – et igitur linguae suae – suprema lex est*<sup>13</sup> » ! Et c'est de cette loi suprême de salut public que, dès le 30 janvier 1975, il y a déjà quarante ans, M. Maurice Schumann, a tiré son vibrant appel : « *Le temps n'est plus où l'Académie française régnait sur un héritage. L'attrait du français est intact, son rayonnement et son cheminement sont contrariés. Il nous faut maintenant forger pour la défense et l'illustration de la langue les armes d'une vraie reconquête.* »

LE CHOIX DE RICHELIEU, s'imposant dès lors à ceux « *qui veulent démontrer la légitimité de [leur] candidature*<sup>14</sup> » comme à ceux auxquels incombe la charge de « *réarmer l'Académie française* » en péril de mort, est donc clair. Attaquée de toutes parts, la langue française et l'Académie française qui s'est faite le fer de lance de sa Reconquête, n'ont pas besoin d'héritiers mais de guerriers ! De ce fait, le monde entier aura les yeux fixés sur la prochaine élection du 14

<sup>8</sup> Cf. votre discours du 5 décembre 2013 : « *À la reconquête de la langue française* ».

<sup>9</sup> Déclaration de l'Académie française du 6 avril 2000 sur « *Le recul des études littéraires* ».

<sup>10</sup> A ce sujet, les amoureux de l'excellence de notre langue pourraient regretter que vous n'ayez pas rappelé : 1) votre déclaration du 21 mars 2002, sur « *le rôle des genres grammaticaux en français* », condamnait déjà « *le choix systématique et irréfléchi de formes féminisées [qui] établit au contraire, à l'intérieur même de la langue, une ségrégation qui va à l'encontre du but recherché* » ; 2) la suprématie de la femme lorsque la langue française était celle de l'Europe : « *Les femmes régnaient alors, la révolution les a détrônées !* », en a brillamment témoigné Elisabeth Vigée Lebrun, femme et artiste des plus prestigieuses de son temps.

<sup>11</sup> *Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive »*, op. cité.

<sup>12</sup> Cf. Point 3 de ma première lettre de candidature du 20 mai 2014, p. 2.

<sup>13</sup> *Le salut du peuple – et donc de sa langue – est la loi suprême* ».

<sup>14</sup> « *Préface Hélène Carrère d'Encausse* », op. cité, p. 8.

décembre prochain : pour voir comment l'Académie française saura traduire effectivement dans les urnes de son renouvellement le « *cri d'alarme* » qu'elle a lancé contre le « *péril mortel* » menaçant la langue française ; pour prendre la mesure du « *signal fort* » qu'elle lui enverra sur la force inébranlable de sa détermination à vaincre et à se doter désormais de guerriers aux talents nécessaires à sa survie ; pour respecter le choix de Richelieu, son fondateur ayant comme prédestiné l'Académie au défi de l'ultime combat de survie à livrer aujourd'hui pour sauver la langue française, en péril de mort, et faire triompher dans l'honneur de ses armes d'intelligence, la mission sacrée inscrite sur son sceau : « *À l'immortalité* » !

« LA RENAISSANCE OU LA MORT ! », il n'y a pas de troisième voie. En ayant le plaisir de vous annoncer la parution prochaine de mon « *Manifeste aux aveugles du langage* », après m'être attaché à vous exposer les titres de légitimité de ma candidature à la succession de l'auteur de la violence, de la mort et du sacré, pour conclure, je ne peux que vous rappeler les termes de ma première lettre du 14 mai 2014, par lesquels je vous ai fait part de mon souhait d'apporter ma contribution au combat de Reconquête et donc de Renaissance que vous venez d'engager, à la suite de votre appel solennel du 5 décembre 2013, auquel je suis encore hélas le seul à avoir répondu : « *Vaincre ou mourir ! Il est déjà très tard, mais pas trop tard, pour libérer la langue française de notre aveuglement. En identifiant ma candidature et mon "talent" d'aiguillon, à la problématique de survie de la langue française et de l'Académie, à votre Appel à la Reconquête, à l'an 1 de son lancement et au choix de Richelieu, j'ai tenu à mettre l'illustre Compagnie devant le choix existentiel de salut public qui s'impose à elle, aujourd'hui, à la magnificence de ses statuts, et dont nous sommes tous redevables devant l'Histoire et les générations futures, vous le savez, Madame : "C'est maintenant ou jamais !"* »

MADAME LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, après votre déclaration de l'état d'urgence, accordez-moi l'audace d'une conclusion martiale, en parfait accord avec votre « *cri d'alarme* » constituant une véritable « *Déclaration de guerre* » ! Dans l'état dramatique de saignée substantielle de l'Académie de ses personnalités qui, avec Philippe Beaussant, s'étaient déjà engagées à soutenir l'an 1 de la Reconquête des territoires perdus de la langue française ; sauf à renoncer à donner suite à votre « *Appel aux armes* » du 26 octobre 2017, à tout espoir de réussite et de Renaissance de notre langue comme de l'Académie, vous ne sauriez faire l'économie de ma contribution scientifique – stratégique, méthodologique et linguistique – voulue par Philippe Beaussant pour qu'« *il vous appartienne de changer le cours de l'histoire* ». Ce mandat sacré du défunt Président de la *Défense de la Langue française* m'ayant conduit à vous faire l'offre de service conclusive de ma lettre de candidature du 19 octobre 2016, plus actuelle que jamais à la veille de la prochaine élection à la succession du fauteuil de M. René Girard, et que vous ne sauriez plus désormais écarter sans manquer à vous-même et à la raison d'être de l'Académie française, qui est aujourd'hui de sauver la langue française « *en péril mortel* » selon vos propres termes : « **Quant à moi, je tiens à votre disposition l'arsenal à forger "les armes d'une vraie reconquête", auquel Maurice Schumann en appelait le 30 janvier 1975** » !

LA GLOIRE d'avoir osé franchir le Rubicon, pour déclarer l'état d'urgence nécessaire à la survie de la langue française « *en péril mortel* », vous appartenant désormais, veuillez donc, je vous prie, informer l'illustre Compagnie que je me présente à ses suffrages comme candidat au fauteuil de M. René Girard (F37), et agréer, Madame le Secrétaire perpétuel, l'hommage de ma très haute considération.